



INTERGROS VOUS INFORME

SPÉCIAL TPE

SIMPLIFIER LA FORMATION
FACILITER L'EMPLOI

OCTOBRE 2016

Contrat de pro + prime Embauche PME : la combinaison gagnante

Le contrat de professionnalisation est la solution idéale pour embaucher et former un nouveau collaborateur à vos métiers. C'est aussi un moyen efficace de l'intégrer à vos équipes. C'est enfin la possibilité de bénéficier d'une prime, à condition de recruter en CDI ou CDD d'au moins 6 mois un salarié dont la rémunération est inférieure ou égale à 1,3 fois le SMIC.

[Je m'informe](#)


Prime Embauche PME

4 000 € : le montant maximal de l'aide

31/12/2016 : la date limite pour déposer votre demande

[Je dépose une demande d'aide](#)

Le contrat de pro, un accélérateur d'insertion



Formation tuteur : la solution clés en main

Tout salarié recruté en contrat de professionnalisation doit être accompagné par un tuteur durant son parcours de formation. Afin de préparer le salarié volontaire à l'exercice de sa mission, Intergros

en main

organise et finance en totalité des formations 'tuteur' partout en France.

[Je m'inscris à la formation tuteur](#)



Tuteur : suivez le guide !

Connaissez-vous notre guide 'tuteur' ? Au format PowerPoint, ce support est entièrement personnalisable. Interactif, il comporte des liens pour accéder à de nombreux outils utiles pour accueillir un salarié, préparer la transmission des compétences, suivre le salarié tuteuré et évaluer les résultats du tutorat.

[Je télécharge le guide](#)

4 640

salariés en contrat Pro
en 2015

1 134

tuteurs formés
en 2015

Rédaction des contenus : Cabinet Boumendil & Consultants

Si vous souhaitez vous désabonner et ne plus recevoir de message électronique de notre part, veuillez utiliser [ce lien](#)

Vous recevez cette information parce que vous êtes adhérent Intergros ou un acteur partenaire d'Intergros dans le domaine de l'emploi et de la formation.